Plaine de vacances communale 2024

Du 8 au 26 juillet

Sous la coordination d'Angélique Vassart et de Thomas Leclercq, une équipe de moniteurs formés, sympathiques et accueillants proposera une multitude d'activités à vos enfants et jeunes de 2,5 ans à 15 ans.

• PROGRAMME & NOUVEAUTE

- *Programme : sports de ballon, badminton, escalade, paintball, natation ou jeux d'eau, Pirouette, découverte de la nature, contes, éveil musical, bricolage, jeux dans les bois ou sur le marché, excursion, visites diverses...Les enfants et les jeunes seront répartis en groupe d'âge, pour adapter les activités à la maturité, aux goûts et aux capacités de chacun.*
- Nouveauté : mise en place d'un groupe « ados » de 13 à 15 ans.

DATE & PRIX

- Du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet, et du 22 au 26 juillet.
- Prix : la participation financière demandée pour les Floreffois est de 32 €/semaine (1er enfant), 30 €/semaine (2ème enfant) et 28 €/semaine (3ème enfant et suivants). Concernant les non-Floreffois, le montant de 3 € est à ajouter pour chacun des tarifs ci-dessus. Un problème financier ne peut être un obstacle à l'inscription de votre (vos) enfant(s). Si tel était le cas, n'hésitez pas à contacter le service accueil extrascolaire.

INSCRIPTIONS

À partir du **15 avril 2024. Attention :** il n'y aura pas d'inscription durant la période de congé de printemps. Contact : Service accueil Temps Libre 1, Chemin privé à Franière 081/44.05.57 ou 0474/76 32 54 le lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 11h30 et le jeudi de 14h00 à 16h00. Vous pouvez également nous contacter par e-mail à l'adresse : angelique.vassart@floreffe.be. Une facture et une fiche médicale vous seront envoyées dans les jours qui suivent. Une priorité est accordée jusqu'au 1er juin aux enfants qui habitent à Floreffe et aux enfants qui ont une «attache» avec Floreffe (parents qui y travaillent, école,...).

ATTENTION : pour accueillir un maximum d'enfants, en cas de non-paiement dans les délais, votre inscription sera annulée. En cas de désistement de dernière minute, sauf en cas de force majeur ou certificat médical, l'inscription sera due.